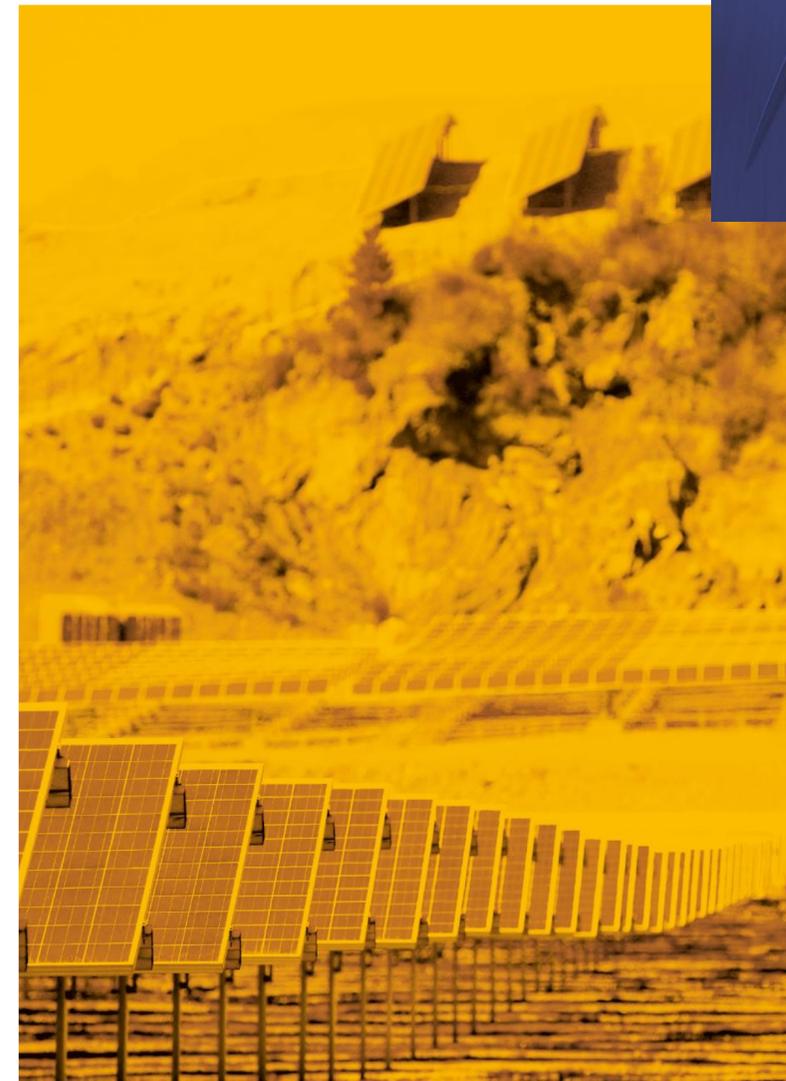


Centrale solaire de Nohanent

Site de l'ancienne carrière de
Nohanent-Durtol
janvier 2022



SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION
DU GROUPE

02

NOS RÉFÉRENCES

03

CONTEXTE DU SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE

04

LE PROJET DE
NOHARENT

05

PROPOSITION POUR
LE TERRITOIRE



01

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

01

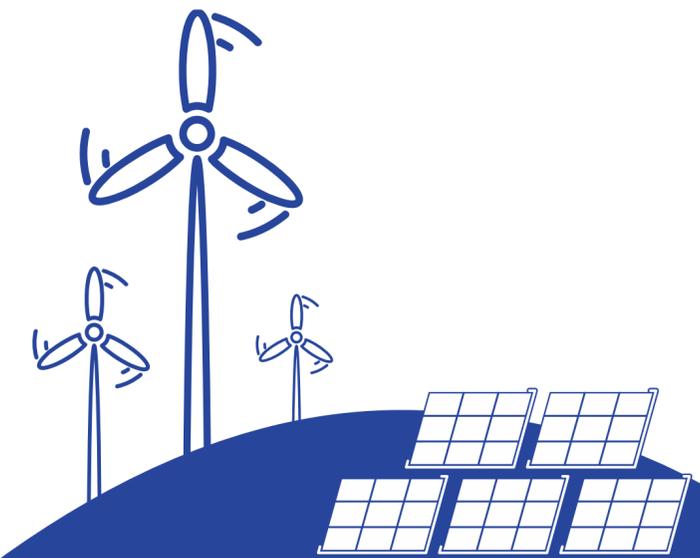
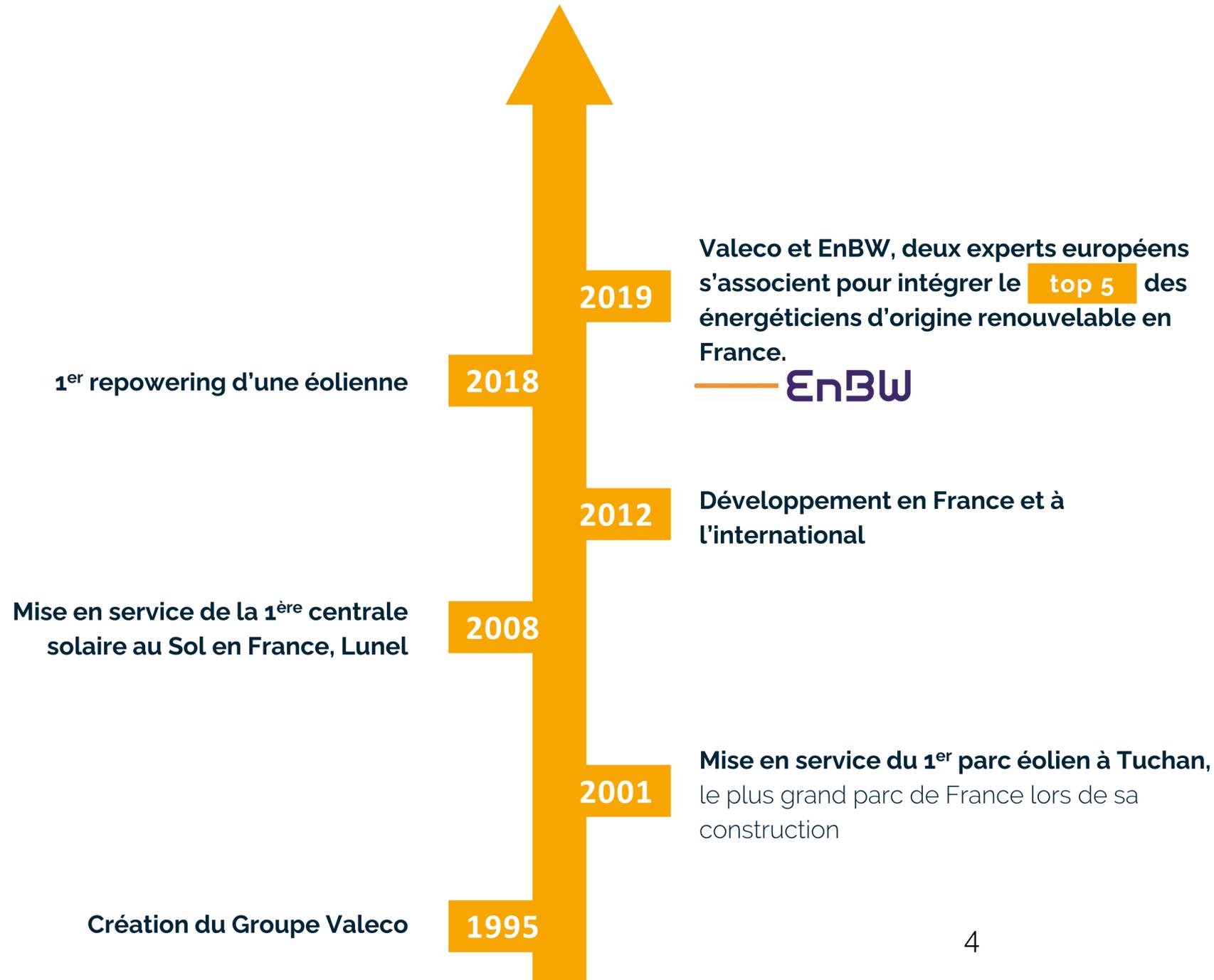
PRÉSENTATION DU GROUPE

02

03

04

05



NOTRE MÉTIER

La production d'énergies
renouvelables
au cœur de votre
territoire
de l'initiation
du projet jusqu'à
son démantèlement.

1 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- ▣ Identification des sites
- ▣ Études de faisabilité
- ▣ Concertation
- ▣ Maîtrise foncière

2 CONCEPTION DE PROJET

- ▣ Études d'impact
- ▣ Réflexion technique et ingénierie
- ▣ Obtention du permis de construire



- ▣ Gestion d'actifs
- ▣ Marchés publics
- ▣ Caractéristiques de gisements et études de performances
- ▣ Financement de projets
- ▣ Audit de projets

4 EXPLOITATION MAINTENANCE

- ▣ Suivi de production
- ▣ Maintenance
- ▣ Vente d'énergie électrique et thermique
- ▣ Démantèlement

3 RÉALISATION

- ▣ Maîtrise d'ouvrage déléguée
- ▣ Génie écologique
- ▣ Réception et mise en service des centrales

VALECO et EnBW

EN QUELQUES CHIFFRES

218

experts sur le territoire français répartis sur 8 agences

21 000 salariés et 10 agences en Europe

+500 MW

réalisés, l'équivalent de la consommation de 462 000 habitants

3 350 MW réalisés, soit l'alimentation de 2 millions d'habitants

177

éoliennes en France

500 en Europe

1

Parc offshore flottant pilote

4 en Europe soit 188 éoliennes

37

parcs solaires en exploitation ou en construction en France

60 en Europe

2,5 MW

de centrales hydroélectriques

2 400 MW de centrales hydroélectriques



01

PRÉSENTATION DU GROUPE

02

03

04

05

LES ENGAGEMENTS

« QUALITÉ et ENVIRONNEMENT »



Une certification
« Qualité
Environnement »
ISO 9001 et 14001.



Signature des chartes
Amorce et France
Énergie Éolienne, SER
et ENERPLAN.



Chantier vert



Une maîtrise de l'empreinte
écologique de la société

01

PRÉSENTATION DU GROUPE

02

03

04

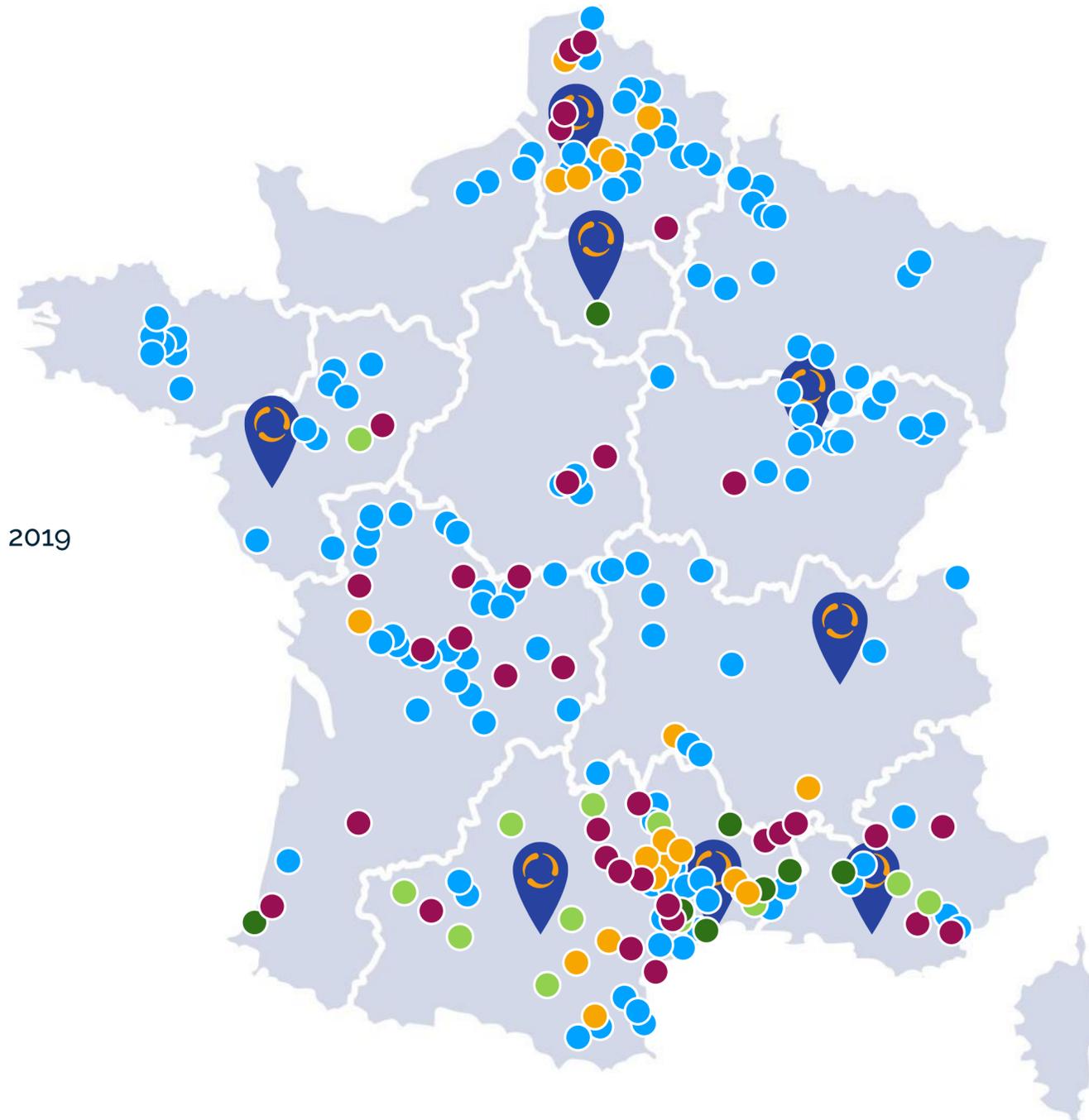
05

02

NOS RÉFÉRENCES

NOS PROJETS EnR EN FRANCE

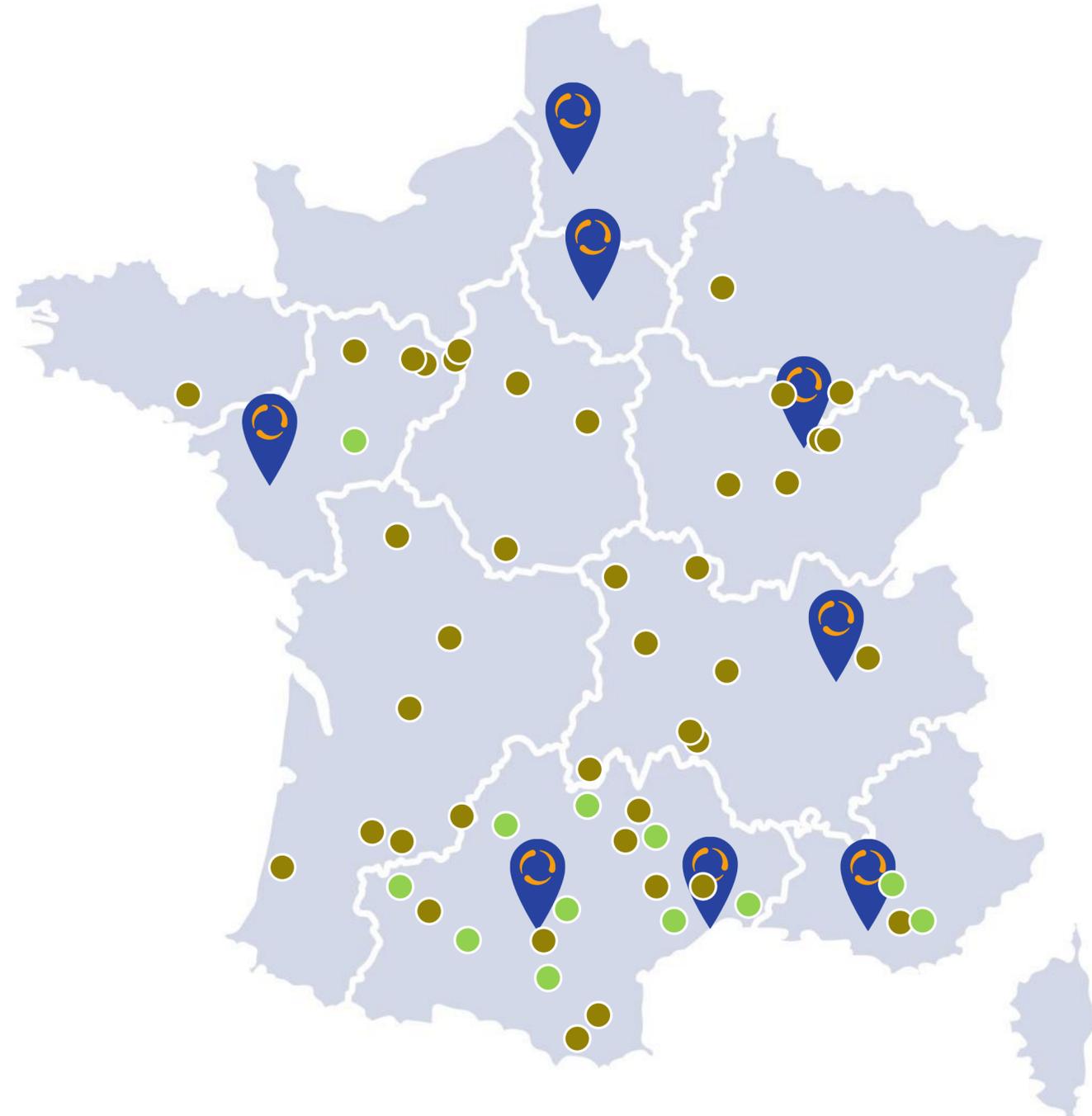
-  Agences Valeco
-  Parcs éoliens terrestres opérationnels à la fin 2019
-  Parcs PV au sol opérationnels à la fin 2019
-  Parcs PV en toiture de plus de 1MW opérationnels à la fin 2019
-  Projets sécurisés pour 2020-2021
-  Projets en développement (MSI 2022-2025)



01
|
02
NOS REFERENCES
|
03
|
04
|
05

NOS PROJETS PV SOLAIRE SOL EN FRANCE

-  Agences Valeco
-  Parcs PV au sol opérationnels à la fin 2019
-  Projets PV sol du développement à la construction



01
|
02
NOS REFERENCES
|
03
|
04
|
05

NOS RÉFÉRENCES

solaire sol



Lunel (34)

1^{ère} centrale solaire au sol en France Métropolitaine



Surface de l'installation

1,50 ha



Mise en exploitation

2008



Équivalent consommation habitants avec chauffage

288



Puissance

500 kWc



Mesures environnementales

Convention conclue avec un berger local pour l'entretien du site grâce au pâturage

NOS RÉFÉRENCES

solaire sol

Centrale solaire de Terres Rouges I (34)

Ancienne carrière



Surface de l'installation

15 ha



Mise en exploitation

2015



Équivalent consommation habitants avec chauffage

4 094



Puissance

7,1 MWc



Types de panneaux

Panneaux fixes

01
02
NOS RÉFÉRENCES
03
04
05

NOS RÉFÉRENCES

solaire sol

Decazeville – Aubin (12)

Projet lauréat de l'Appel d'Offres 2012
Ancienne mine de charbon



Surface de l'installation

23,6 ha



Mise en exploitation

2016



Équivalent consommation habitants avec chauffage

6 573



Puissance

11,4 MWc



Technologies

Tracker 1 axe

01

02

NOS RÉFÉRENCES

03

04

05

NOS RÉFÉRENCES



Partenariat
public / Valeco



PROJET DE LA VICOMTE À PONTS-DE-CÉ (49) UN PARTENARIAT PUBLIC ET SOLAIRE

2009 : Réflexion pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de l'Agglomération Angers Loire Métropole et la commune des Ponts-de-Cé. Le site concerne une **ancienne décharge** à l'abandon depuis 30 ans dont les collectivités sont propriétaires.

Début 2012 : ALTER, une SEM créée par Angers Loire Métropole est chargée de porter le développement de ce projet. L'idée générale est de s'associer à un **opérateur privé** qui devra réaliser le développement technique, la construction et l'exploitation de la centrale solaire.

Fin 2012 : Suite à la mise en concurrence, **sélection de VALECO** pour développer le projet en collaboration avec la SEM ALTER. Il est prévu que le **fond citoyen** de l'association Energie Partagée entre également au **capital majoritairement public** du projet.

Fin 2019 : Mise en service – Puissance électrique de 9,74 MWc sur 13 ha.



01

02

NOS RÉFÉRENCES

03

04

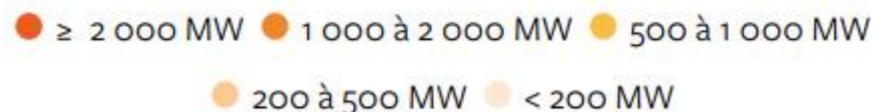
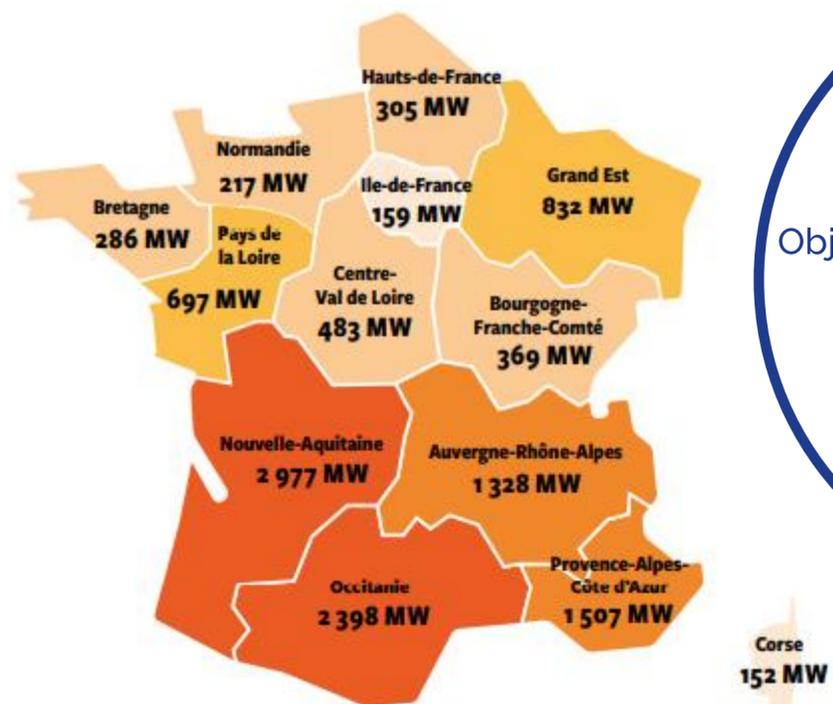
05

03

**CONTEXTE DU SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE**

CONTEXTE SOLAIRE NIVEAU NATIONAL

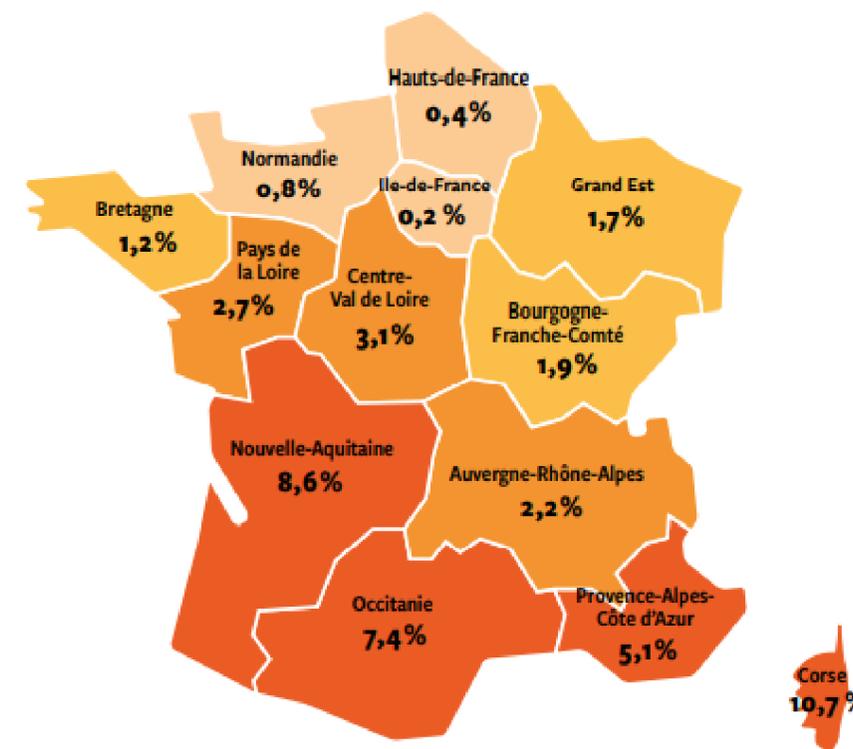
Puissance solaire installée par région au 30 juin 2021 (RTE)



Objectifs PPE parc photovoltaïque

- 2018 : 10 200 MW
- 2023 : 20 600 MW
- 2028 : 40 000 MW

Couverture de la consommation électrique par la production solaire de juin 2020 à juin 2021



Afin de répondre aux objectifs européens, la France doit produire 40 % de son électricité à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030, contre 23 % en 2019.

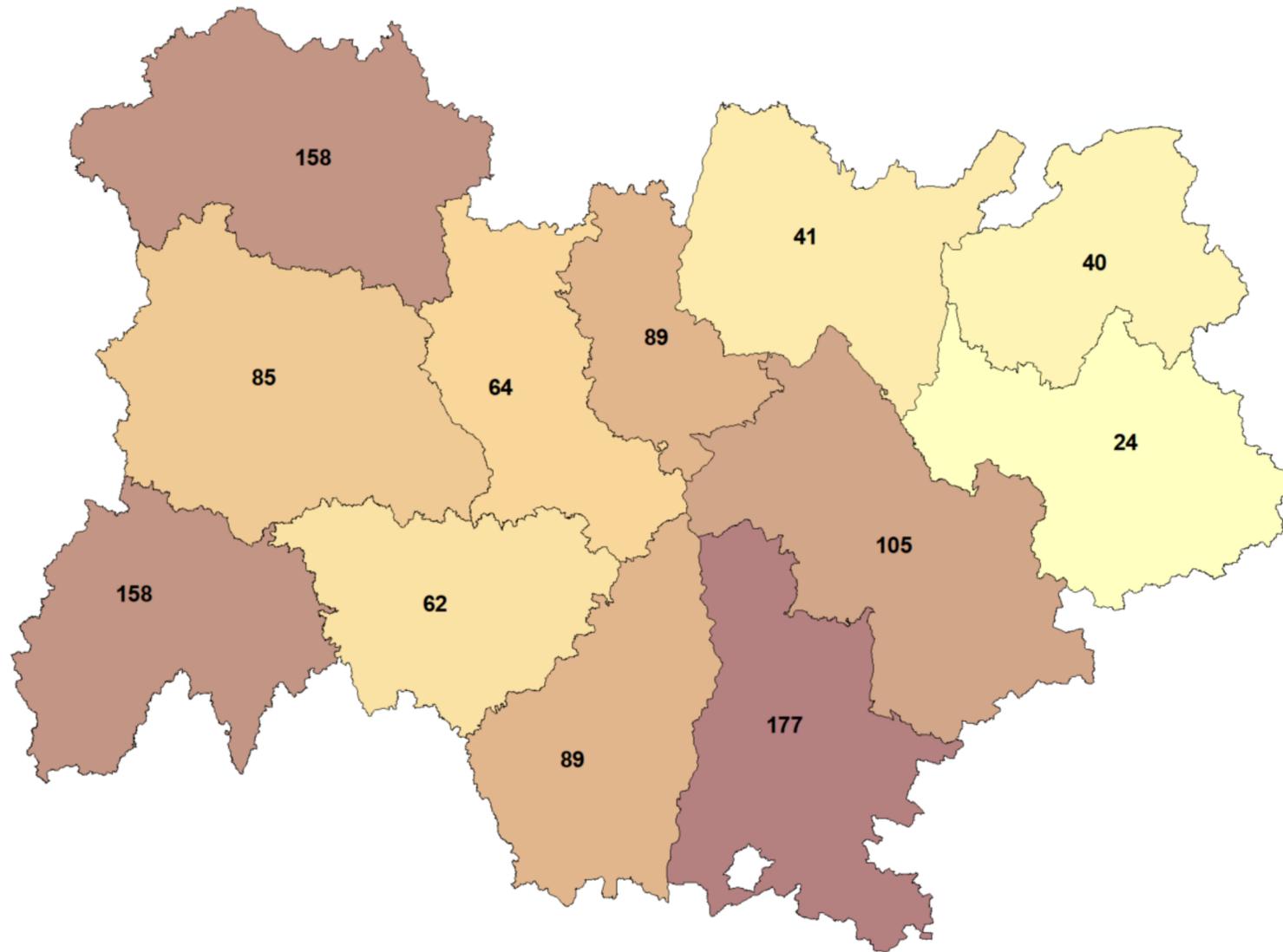
Panorama 30 juin 2021

- ☑ **Puissance installée** : 11 708 MWc
- ☑ **Production** : 13,6 TWh en un an
- ☑ **Taux de couverture** : 2,9% de la consommation électrique française en un an

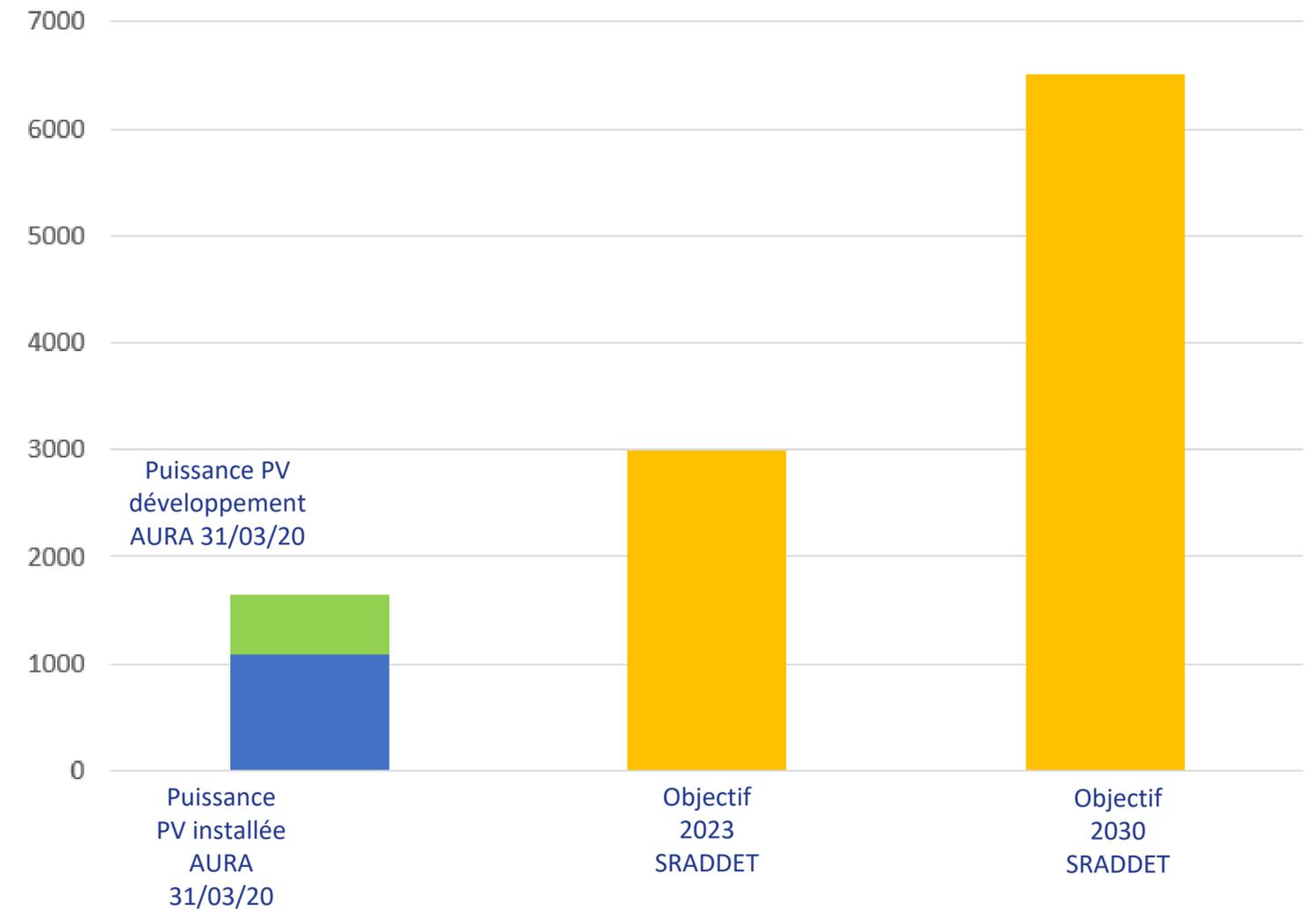
CONTEXTE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

ETAT ACTUEL VS OBJECTIFS

Puissance PV installée par département (MW)



Puissances PV installées + dev et objectifs SRADDET (en MW)



PLANIFICATION ENERGETIQUE

METROPOLE

- Réalisation d'un schéma de transition énergétique et écologique par la métropole de Clermont
- Approuvé par le conseil métropolitain en février 2019
- Objectif de devenir une collectivité à énergie positive d'ici 2050
 - ✓ Réduire les consommations d'énergie par 2 en référence à 2012
- Développer les énergies renouvelables (objectif n°1)
 - ✓ Identifier les friches et terrains délaissés propices à l'installation de parcs photovoltaïques au sol



SCOT

- SCOT du Grand Clermont préconise le recours accru aux EnR.
Avis du Grand Clermont : Site de Nohanent est anthropisé => pas de potentiel agricole => le projet ne vient pas en contradiction avec les orientations du SCOT

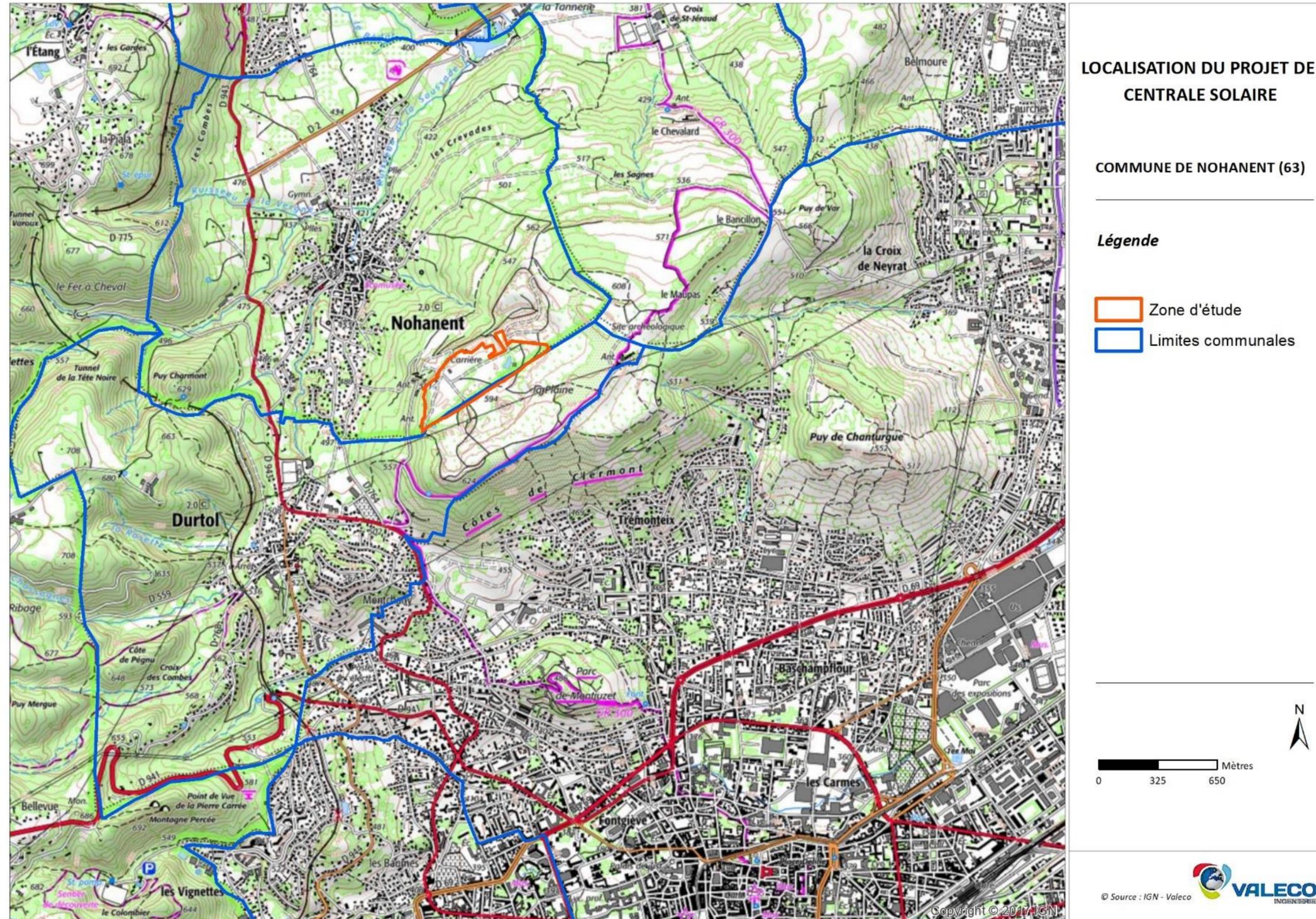
PNR

- PNR des Volcans d'Auvergne a pour objectif de :
« encourage le développement maîtrisé d'un bouquet d'EnR visant comme cap pour 2025 une production équivalente à au moins 30% des énergies consommées »
- Sa charte prévoit de « privilégier les sols déjà artificialisés », « d'éviter les terres agricoles »

04

Le projet de NOHANENT-
Sur l'ancienne carrière de
Nohanent-Durtol

LOCALISATION DU SITE



Commune de Nohanent :

- 2 229 habitants
- 420 hectares
- 509 hab/km²

LOCALISATION DU SITE



**Site d'implantation sur
l'ancienne carrière de
Basalte de Nohanent -
Durtol**

Crédit photo: SIG-Drones/Valeco

DEROULE DE LA PROCEDURE D'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Dépôt de la Demande de Permis de construire : **Janvier 2021**

- Evaluation de complétude et qualité du dossier par la DDT : **Mars 2021**
- Evaluation du dossier par la MRAe : **Mai 2021**
- Production des compléments : **5 mois**
- Recevabilité estimée du dossier: **Octobre/Novembre 2021**
- Enquête Publique : **Du 31/01/2022 au 01/03/2022**

Permis de construire envisagé : **Juin/Juillet 2022**



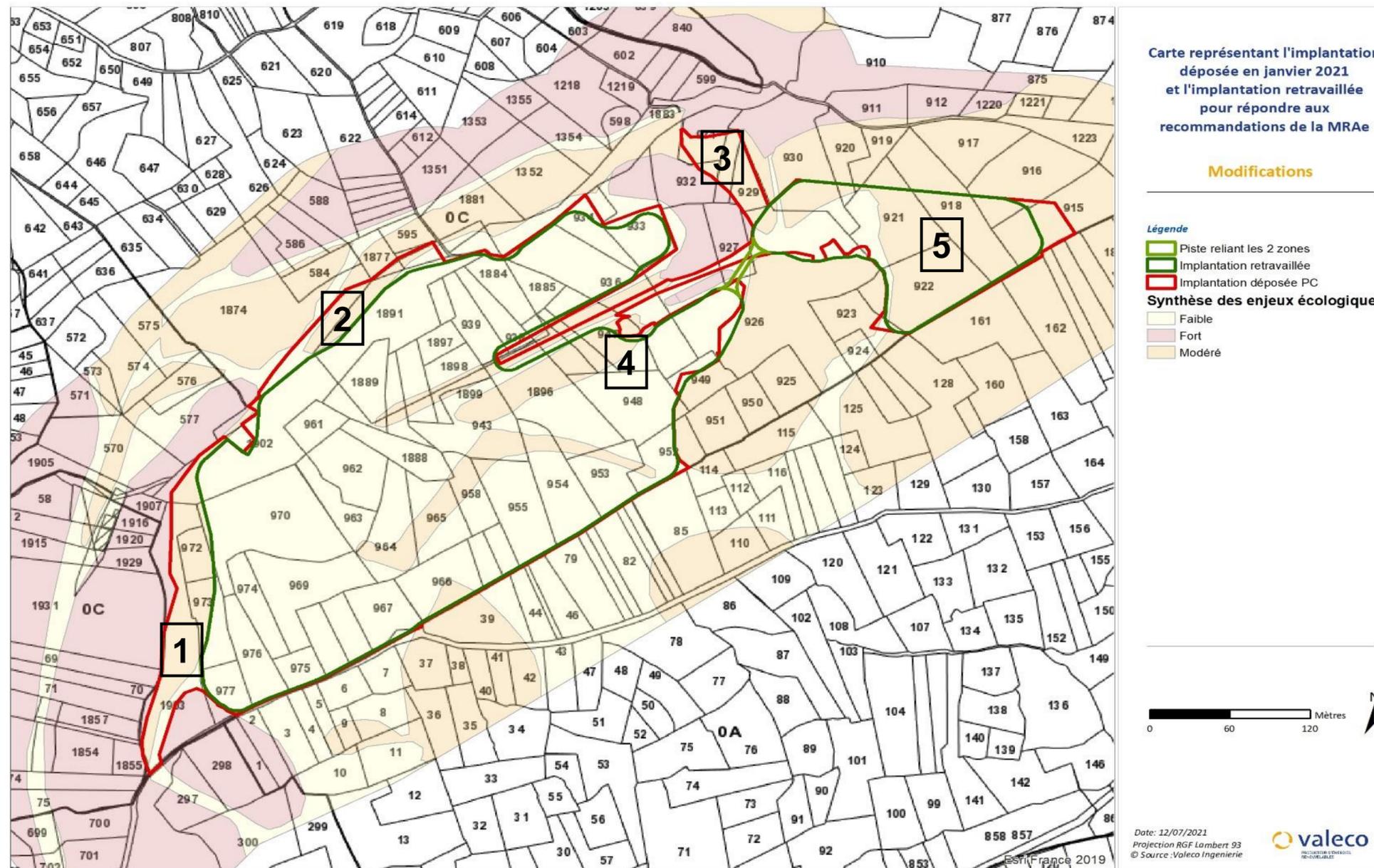
12 à 18 mois d'instruction
dont **6 à 8 mois** dédiés aux
modifications, études
complémentaires à ajouter au
dossier ainsi qu'à la **concertation**
autour du projet.

Synthèse de l'Avis de la MRAe :

Les principaux enjeux du projet sont :

- La biodiversité du site et les continuités écologiques du secteur du fait de la mosaïque d'habitats dont il est constitué;
- Le paysage et la visibilité du site depuis les points hauts environnants, en particulier ceux situés dans le bien inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco;

MODIFICATION DU PROJET SUITE A L'AVIS DE LA MRAe



Modification n°1 : Evitement complet des enjeux modérés de la zone + continuité écologique entre deux zones à enjeux fort

Modification n°2 : Evitement complet des enjeux modérés de la zone

Modification n°3 : Evitement des enjeux modérés de la zone + continuité écologique entre deux zones à enjeux fort

Modification n°4 : réduction de l'emprise clôturée avec une piste externe adaptée au passage de la faune => Continuité écologique améliorée par rapport à la première implantation

Modification n°5 : Réduction de l'emprise du projet sur des zones à enjeux modérés

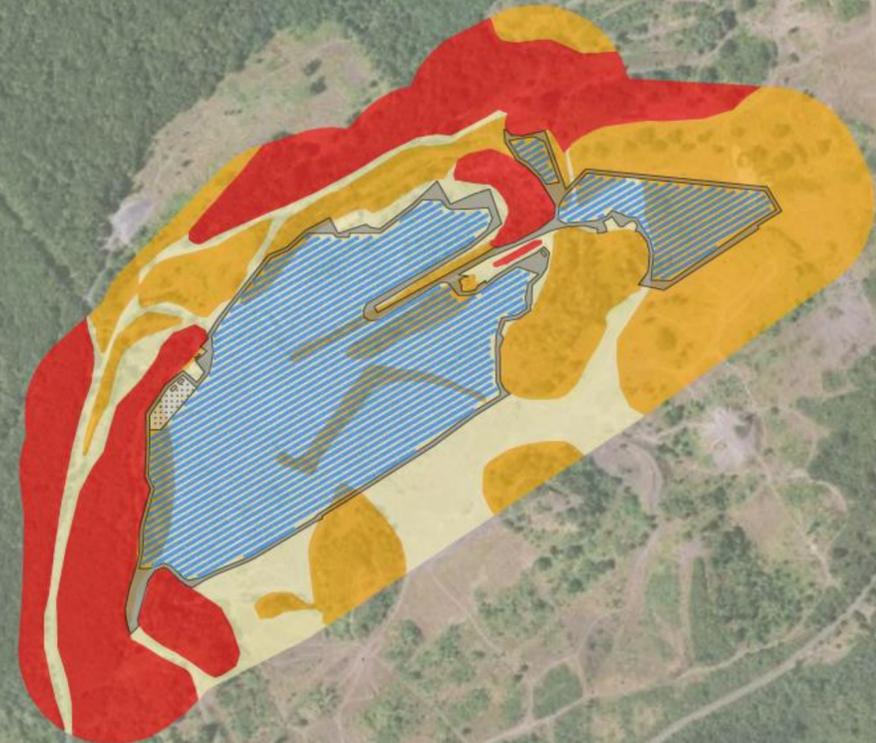
Le projet d'implantation s'est construit **en intégrant les contraintes et sensibilités identifiées** grâce aux études techniques environnementales et foncières menées.

L'intégralité des zones à enjeu fort ont été évitées et les zones à enjeu modéré ont été évitées autant que possible de manière à proposer une implantation se concentrant aujourd'hui principalement sur les zones à enjeux écologiques faibles (**70% des habitats impactés sont des surfaces récemment abandonnées de carrière**).

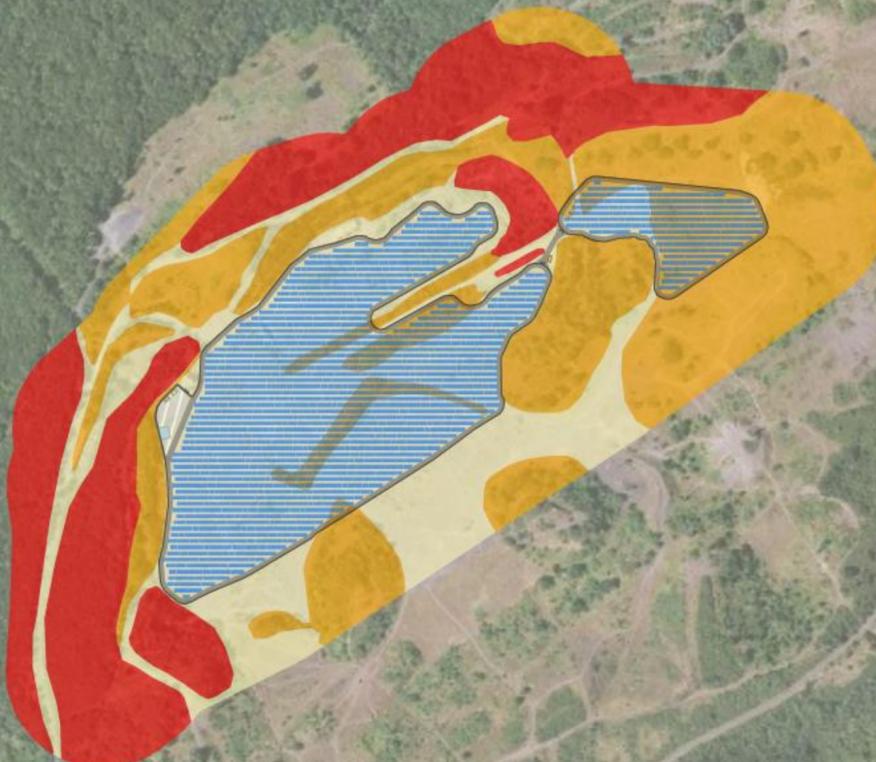
Les secteurs associés à un enjeu modéré n'ayant pas pu faire l'objet d'évitement donnent lieu à des mesures de réduction, de suivi et d'accompagnement en phases de construction et d'exploitation.

PLAN D'IMPLANTATION AVANT/APRES

Projet de 2020



Projet de 2021



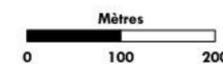
Implantations du projet

Élément du projet

-  Piste
-  Table photovoltaïque
-  Poste de livraison/transformation
-  Zone de stockage (Projet 2020)
-  Base de vie (Projet 2021)
-  Citerne (Projet 2021)
-  Clôture
-  Portail

Enjeu

-  Faible
-  Moyen
-  Fort



Eco-Stratégie © - MP - 23/08/2021 - Reproduction interdite
Sources : Eco-Stratégie
Sources fond de carte : ESRI

	Projet de 2020	Projet de 2021
Puissance de la centrale envisagée	12.2 MWc	11,4 MWc
Taille du site	11.7 ha clôturés	10,5 ha clôturés
Estimation de la production de la centrale	14,640 GWh/an	13,5 GWh/an
	Soit env. 2% de la production verte actuelle de la métropole (619 GWh/an)*	
Equivalents consommation habitants	7 034 hbts	6 500 hbts
CO₂ évité à production équivalente	3 630 tonnes/an	3 350 tonnes/an
Durée de vie du projet	40 ans	
Investissement Prévisionnel	9 120 000€	
CA Prévisionnel	768 700 €	

ANALYSE PAYSAGERE EXISTANTE

Localisation des photomontages et reprise de l'EIE - Nohanent (63)

Anciens photomontages

Légende :

 Implantation retravaillée

 Bien UNESCO: Chaîne des Puy, Faille de Limagne

Pdv : anciens photomontages

-  Puy-de-Dôme
-  Sud du projet 1
-  Sud du projet 2
-  Sud-est du projet

Pdv : nouveaux photomontages

-  Chanat-la-Mouteyre, entrée sud
-  Château de Tournoël
-  GR300, hauts de Blanzat
-  Puy Pariou

Coupes paysagères

-  AA' : Faille de Limagne : Durtol
-  BB' : Faille de Limagne : L'Etang
-  CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat

Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Puy-de-Dôme

Sud du projet 1 et 2

Sud-est du projet

0 1 2 Km



Date: 07/10/2021

Projection RGF Lambert 93

© Source : Valeco Ingénierie



Copyright © 2020 IGN



ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE



Localisation des photomontages et reprise de l'EIE - Nohanent (63)

Photomontages

Légende :

- Implantation retravaillée
- Bien UNESCO: Chaîne des Puy, Faille de Limagne
- Pdv : anciens photomontages**
 - Puy-de-Dôme
 - Sud du projet 1
 - Sud du projet 2
 - Sud-est du projet
- Pdv : nouveaux photomontages**
 - Chant-la-Mouteyre, entrée sud
 - Château de Tournoël
 - GR300, hauts de Blanzat
 - Puy Pariou
- Coupes paysagères**
 - AA' : Faille de Limagne : Durtol
 - BB' : Faille de Limagne : L'Etang
 - CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat



Date: 07/10/2021
Projection RGF Lambert 93
© Source : Valeco Ingénierie



Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Supplémentaires :

4 nouveaux photomontages

Chant-la-Mouteyre, entrée Sud

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

Chanat-la-Mouteyre, entrée Sud



Etat initial



Etat final

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE



Localisation des photomontages et reprise de l'EIE - Nohanent (63)

Photomontages

Légende :

- Implantation retravaillée
- Bien UNESCO: Chaîne des Puy, Faille de Limagne
- Pdv : anciens photomontages**
 - Puy-de-Dôme
 - Sud du projet 1
 - Sud du projet 2
 - Sud-est du projet
- Pdv : nouveaux photomontages**
 - Chant-la-Mouteyre, entrée sud
 - Château de Tournoël
 - GR300, hauts de Blanzat
 - Puy Pariou
- Coupes paysagères**
 - AA' : Faille de Limagne : Durtol
 - BB' : Faille de Limagne : L'Etang
 - CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat



Date: 07/10/2021
Projection RGF Lambert 93
© Source :Valeco Ingenierie



Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Supplémentaires :

4 nouveaux photomontages

Château de Tournoël

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

Château de Tournoël



Etat initial



Etat final

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE



Localisation des photomontages et reprise de l'EIE - Nohanent (63)

Photomontages

Légende :

- Implantation retravaillée
- Bien UNESCO: Chaîne des Puy, Faille de Limagne
- Pdv : anciens photomontages**
 - Puy-de-Dôme
 - Sud du projet 1
 - Sud du projet 2
 - Sud-est du projet
- Pdv : nouveaux photomontages**
 - Chanat-la-Mouteyre, entrée sud
 - Château de Tournoël
 - GR300, hauts de Blanzat
 - Puy Pariou
- Coupes paysagères**
 - AA' : Faille de Limagne : Durtol
 - BB' : Faille de Limagne : L'Etang
 - CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat



Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Supplémentaires :

4 nouveaux photomontages

GR300, Hauts de Blanzat

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

GR300, Hauts de Blanzat



Etat initial



Etat final

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

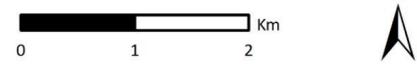


Localisation des photomontages et reprise de l'EIE - Nohanent (63)

Photomontages

Légende :

- Implantation retravaillée
- Bien UNESCO: Chaîne des Puy, Faille de Limagne
- Pdv : anciens photomontages**
 - Puy-de-Dôme
 - Sud du projet 1
 - Sud du projet 2
 - Sud-est du projet
- Pdv : nouveaux photomontages**
 - Chanat-la-Mouteyre, entrée sud
 - Château de Tournoël
 - GR300, hauts de Blanzat
 - Puy Pariou
- Coupes paysagères**
 - AA' : Faille de Limagne : Durtol
 - BB' : Faille de Limagne : L'Etang
 - CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat



Date: 07/10/2021
Projection RGF Lambert 93
© Source :Valeco Ingenierie



Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Supplémentaires :

4 nouveaux photomontages

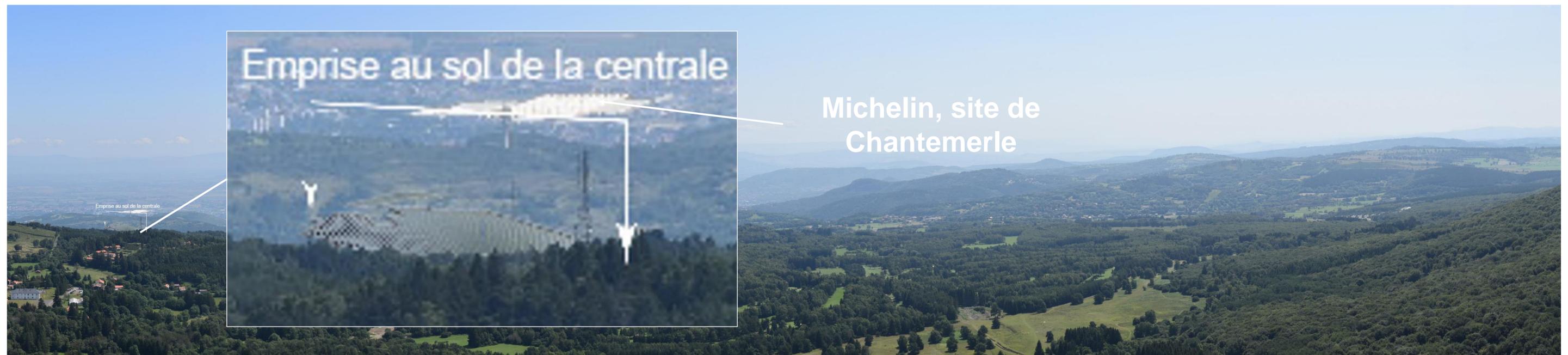
Puy Pariou

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

Puy Pariou



Etat initial



Etat final

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE



Localisation des photomontages et reprise de l'EIE - Nohant (63)

Etude de visibilité complète

Légende :

- Implantation retravaillée
- Bien UNESCO: Chaîne des Puys, Faille de Limagne
- Pdv : anciens photomontages**
 - Puy-de-Dôme
 - Sud du projet 1
 - Sud du projet 2
 - Sud-est du projet
- Pdv : nouveaux photomontages**
 - Chanat-la-Mouteyre, entrée sud
 - Château de Tournoël
 - GR300, hauts de Blanzat
 - Puy Pariou
- Coupes paysagères**
 - AA' : Faille de Limagne : Durtol
 - BB' : Faille de Limagne : L'Etang
 - CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat



Date: 07/10/2021
Projection RGF Lambert 93
© Source :Valeco Ingenierie



Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Supplémentaires :

4 nouveaux photomontages + 3 coupes paysagères

AA' : Faille de Limagne : Durtol

BB' : Faille de Limagne : L'Etang

CC : GR300, Plateau de Bade, Blanzat

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

coupe AA' *Centrale masquée par la végétation depuis les hauteurs de la Faille de Limagne (Axe projet – Durtol)*



coupe BB' *Centrale masquée par la végétation depuis le sommet de la Faille de Limagne (Axe Nohanent – L'Etang)*



coupe CC' *Centrale masquée depuis le GR300 du Plateau de la Bade (Axe projet – Blanzat)*



Etudes paysagères :

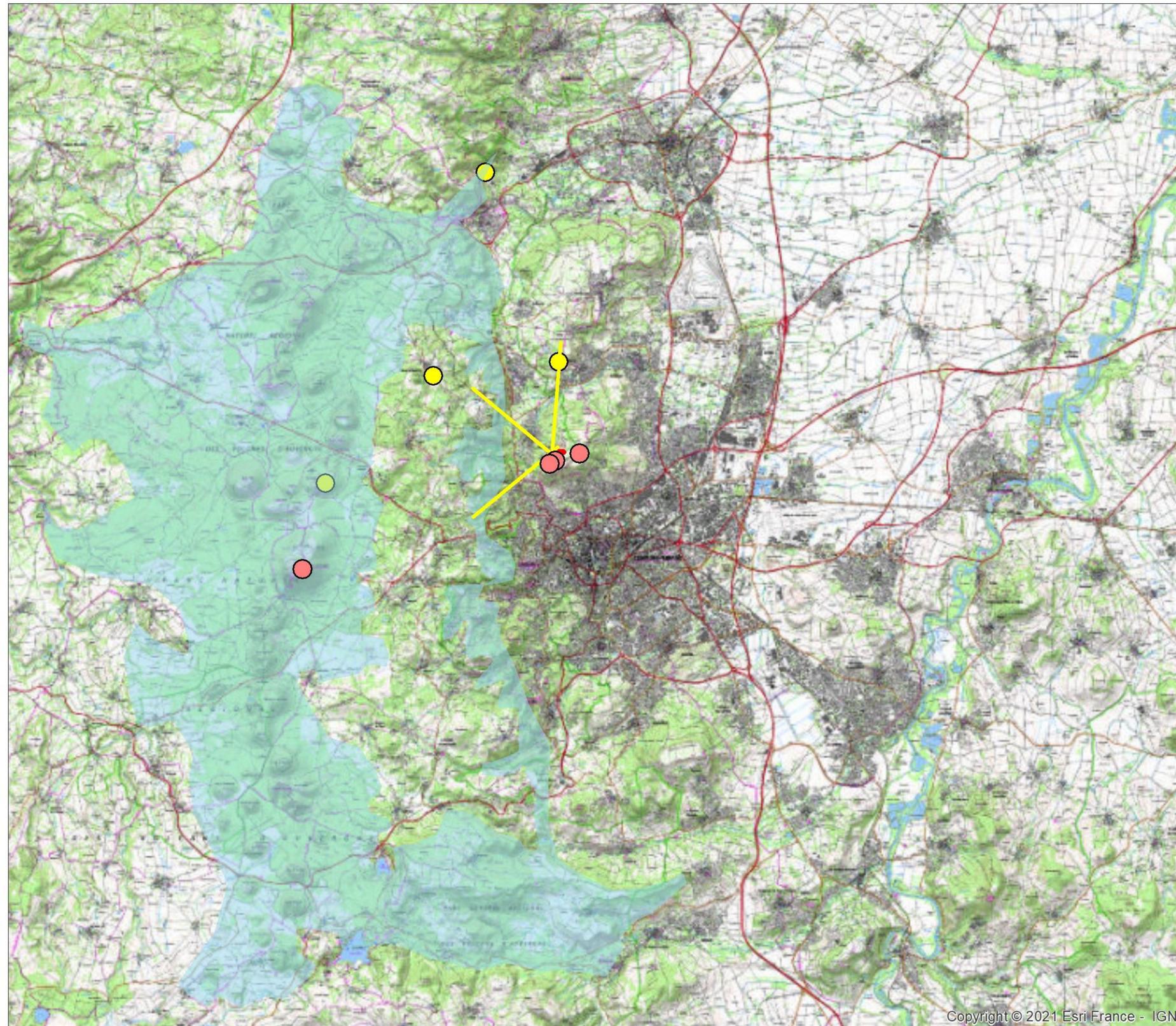
Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches + 1 lointain)

Supplémentaires :

4 nouveaux photomontages + 3 coupes paysagères

ANALYSE PAYSAGERE SUPPLEMENTAIRE

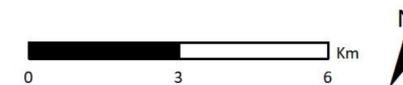


Localisation des photomontages
et reprise de l'EIE - Nohanent (63)

Zoom 1

Légende :

- Implantation retravaillée
- Bien UNESCO: Chaîne des Puys, Faille de Limagne
- Pdv : anciens photomontages**
 - Puy-de-Dôme
 - Sud du projet 1
 - Sud du projet 2
 - Sud-est du projet
- Pdv : nouveaux photomontages**
 - Chanat-la-Mouteyre, entrée sud
 - Château de Tournoël
 - GR300, hauts de Blanzat
 - Puy Pariou
- Coupes paysagères**
 - AA' : Faille de Limagne : Durtol
 - BB' : Faille de Limagne : L'Etang
 - CC : GR300 Plateau de Bade, Blanzat



Date: 25/08/2021
Projection RGF Lambert 93
© Source : Valeco Ingenierie



Etudes paysagères :

Déjà réalisés :

4 photomontages (3 proches
+ 1 lointain)

Supplémentaires:

4 nouveaux photomontages +
3 coupes paysagères

**Etude de l'impact visuel
plus poussée avec une
volonté de cibler les points
hauts (Chaîne des Puys,
Faille de Limagne, Plateau
de la Bade...)**

ATOUPS DU PROJET

- Compatible avec le PLU : zone classée AUs
- Site dégradé bénéficiant du certificat d'éligibilité.
Site artificialisé à favoriser par l'Etat et la Métropole
- Evitement de la totalité des enjeux naturels forts
- Impact visuel limité suite aux compléments paysagers
- S'inscrit dans les objectifs du schéma de transition énergétique de la Métropole, de la charte du PNR et du SCOT
- Créateur de ressources économiques pour les collectivités : fiscalité + loyer
- Projet de territoire puisque le foncier doit devenir intercommunal
- Possibilité d'intégrer le projet PV dans un projet plus global de mise en valeur du site des Côtes
- Nohanent, Durtol et Blanzat territoires à énergie positive (TEPOS) dès 2024.

	Projet de 2020	Projet de 2021
Puissance de la centrale envisagée	12.2 MWc	11,4 MWc
Taille du site	11.7 ha clôturés	10,5 ha cloturés
Estimation de la production de la centrale	14,640 GWh/an	13,5 GWh/an
	Soit env. 2% de la production verte actuelle de la métropole (619 GWh/an)*	
Equivalents consommation habitants	7 034 hbts	6 500 hbts
CO ₂ évité à production équivalente	3 630 tonnes/an	3 350 tonnes/an
Durée de vie du projet	40 ans	

*p5 du Schéma de transition énergétique et écologique de la métropole

05

**PROPOSITION POUR LE
TERRITOIRE**

FISCALITE

EN FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE

➤ TAXE FONCIERE SUR LE BATI (TFB)

➤ CONTRIBUTION ECONOMIQUE ET TERRITORIALE (CET):

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) :
 - 26,5 % à la Communauté de Communes
 - 23,5 % au Département
 - 50 % à la Région

$$\text{CET} = \text{CFE} + \text{CVAE}$$

➤ IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)

FISCALITE

Pour un projet de 11,4 MW sur une surface de 10,5 hectares

RETOMBÉES FISCALES ANNUELLES

	COMMUNE DE NOHANENT	CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE	DÉPARTEMENT DU PUY DE DÔME	RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
TFB (taxe sur le foncier bâti)	2 622 €	268 €	2 326 €	/
CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	/	2 756 €	2 444 €	5 199 €
CFE (cotisation foncière des entreprises)	/	2 936 €	/	/
IFER (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux)	/	17 984 €	17 984 €	/
TOTAL	2 622 €	23 942 €	22 753 €	5 199 €

*hypothèse émise sur la base de la fiscalité 2019 et pour un projet de 11,4 MW. Seule l'administration fiscale sera en mesure d'annoncer le montant de la fiscalité perçue en phase d'exploitation.

FISCALITE

Pour un projet de 11,4 MW sur une surface de 10,5 hectares

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Perçue par la collectivité ayant la compétence urbanisme, à l'obtention du permis de construire.

$$(25\ 000 \text{ panneaux} * 2 \text{ m}^2) \times 10\text{€} / \text{m}^2 \times 4\%^{(*)} = 22\ 181 \text{ €}$$

*(avec 4 % pour l'exemple)



REVENU LOCATIF

Pour un projet de 11,4 MW sur une surface de 10,5 hectares

LOYER PRÉVISIONNEL ANNUEL

Loyer prévisionnel généré par le projet chaque année sur la totalité de la surface clôturée, à la mise en service industrielle de la centrale solaire et ce pendant 40 ans.

Environ 25 000 € soit 1 000 000€ reversés sur 40 ans d'exploitation



01

02

03

04

05

FINANCEMENT PARTICIPATIF

 Objectif : Associer les citoyens et riverains au projet

Fonctionnement :

Le **financement participatif** consiste en la mise en place d'un **prêt rémunéré** où une personne physique prête une somme afin de financer un projet. La somme prêtée sera rendue **avec intérêts**.

Ainsi, une personne souhaitant investir dans le projet pourra investir sous la forme d'une obligation rémunérée à un taux d'intérêt compris entre 4 et 6 % sur une durée de 2 à 5 ans.

 Montant total levé par les citoyens sur des projets VALECO depuis 3 ans :
1 500 000 €



Kévin VEROT – Chef de Projets

kevinverot@groupevaleco.com

06 70 78 41 41